# FORMULAIRE DE PRESCRIPTION MEDICALE D'ACTIVITE PHYSIQUE

Je soussigné(e) : _____

Docteur en médecine exerçant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour M., Mme : _____

Né(e) le : _____

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents, contre-indiquant la PRATIQUE d'activité physique et/ou sportive dans les disciplines souhaitées : _____

_____

**Merci de cocher le(s) critère(s) d'inclusion :**

Affections de Longue Durée (ALD) :

- ☐ Diabète type 1
- ☐ Diabète type 2
- ☐ Maladie coronaire stabilisée
- ☐ Les troubles musculo squelettiques (TMS)
- ☐ Cancer sein
- ☐ Cancer colorectal
- ☐ Broncho-pneumopathie chronique obstructive
- ☐ Les troubles persistants suite à une Covid-19
- ☐ Cancer prostate
- ☐ Artérite des membres inférieurs

Obésité :

- ☐ IMC entre 30 et 40

**Précisez ci-dessous les RECOMMANDATIONS MEDICALES à l'attention des éducateurs sportifs** (champs obligatoires)

**TYPES DE MOUVEMENTS LIMITÉS EN :**

☐ Amplitude ☐ Vitesse ☐ Charge ☐ Posture

**TYPES D'EFFORTS LIMITÉS SUR LE PLAN :**

☐ Musculaire ☐ Cardio-vasculaire ☐ Respiratoire

**CAPACITÉS À L'EFFORT LIMITÉES EN :**

☐ Endurance (longue et peu intense) ☐ Résistance ☐ Vitesse (brève et intense)

**CAPACITÉS INCOMPATIBLES AVEC :**

☐ Un travail en hauteur ☐ Le milieu aquatique ☐ Des conditions atmosphériques particulières (à préciser)

**Préconisation(s) d'activité(s) et recommandations :**

_____

_____

Fait à _____ Tampon et signature du médecin

Le _____

**Document à remettre au patient**
**Prendre contact avec :**
**La consultation pour bilan et orientation est gratuite.**

**N° UNIQUE EN GRAND EST**
**> 03 87 72 10 00**

Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecintraitant à des patients atteints d'une ALD. Instruction interministérielle n° DGS/EA3/DGESIP/DS/SG/2017/81 du 3 mars 2017 relative à la mise en œuvre des articles L.1172-1 et D.1172-1 à D.1172-5 du code de la santé publique et portant guide sur les conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée. La dispensation de l'activité physique adaptée ne peut pas donner lieu à une prise en charge financière par l'assurance maladie.

**Complexe sport santé Greenhouse**
**47 rue de l'Europe - A côté de Villa Pompéi - 57360 AMNEVILLE**
> www.greenhouse-amneville.fr/sport-sante

https://www.prescrimouv-grandest.fr/
Dispositif Precri'mouv – CROS GRAND EST